UNDT/2014/015, Nzokirishaka

Décisions du TANU ou du TCNU

Le tribunal a conclu que les faits sur lesquels la sanction était fondée était établie, que les faits établis constituaient une faute et que la sanction était proportionnée à l'infraction. Audiences en matière disciplinaire: Le Tribunal a jugé qu'il était de l'obligation du juge de décider si la nature de l'affaire est telle qu'une audience peut être dispensée. Le juge doit considérer les facteurs suivants: (i) les questions soulevées et leur complexité; (ii) la disponibilité et la pertinence des témoins; (iii) la position du demandeur et celle de l'intimé; et (iv) les problèmes juridiques impliqués. Autorisation par le Secrétaire général: Le Tribunal a jugé qu'un membre du personnel qui avait obtenu l'autorisation des activités / emplois externes par le Secrétaire général n'a pas de licence gratuite. Il / elle doit faire attention à ne pas se mettre dans une situation de conflit. Si le membre du personnel se trouve dans une situation de conflit malgré l'autorisation du Secrétaire général, ce dernier serait libre de révoquer l'autorisation et même de commencer des mesures disciplinaires contre ce membre du personnel.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté la décision de l'USG / DM de le séparer du service pour travailler comme procureur adjoint pour le ministère burundien de la Justice alors qu'il était employé comme membre du personnel de Binub (activités extérieures).

Principe(s) Juridique(s)

N/A

Résultat

Rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Nzokirishaka

Entité

BINUB

Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2012/3

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Nairobi

Date of Judgement

4 Fév 2014

Duty Judge

Juge Boolell

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Questions disciplinaires / fautes professionnelles Procédure régulière Right to a hearing

Enquêtes Procédure (première instance et TANU) Auditions

Droit Applicable

Instructions Administratives

• ST/IA/2000/13

Bulletins du Sécretaire général

- ST/CSG/2002/1
- ST/CSG/2008/4

Règlement du personnel

- Article 1.2(b)
- Article 1.2(f)
- Article 1.2(m)
- Article 1.2(o)
- Article 1.2(p)

Statut du personnel

• Disposition 1.2

Jugements Connexes

UNDT/2010/024

UNDT/2013/080

2010-UNAT-024

2010-UNAT-028

2010-UNAT-067

2010-UNAT-098